



INSCRIPTION

2019-2020

www.equivie.org

A retourner à :
Jacqueline Balmat
65, Chemin des Ecoles
74930 Pers Jussy
Tel. +33 (0)6 83 71 72 69
jacqueline.balmat@orange.fr

| | | | |
|---|---|---|-------------|
| MES COORDONNEES | | (merci d'écrire en majuscules d'imprimerie) | |
| NOM : | | PRENOM : | |
| ADRESSE : | | | |
| Email : | | | |
| Tél. domicile : | | Portable : | |
| Je souhaite recevoir la newsletter d'EquiVie par email: | | | Oui : Non : |
| PERSO | | | |
| NOM : | | PRENOM : | |
| Tél. domicile : | | Portable : | |
| COTISATION | annuelle : ouvre la possibilité de participer à toutes les activités EquiVie de votre choix | 20 € | |
| | annuelle : pour 2 ^{ème} personne de la famille | 10 € | |
| | ponctuelle : pour une session de 1 à 5 ateliers (sauf cycle de 3 ½ journée) | 10 € | |
| | ponctuelle : pour un stage à la journée | 10 € | |

| PARTICIPATION AUX ACTIVITES (Entourez l'activité et la date de votre choix) | | | | |
|--|---|-------------------------|----------------|--|
| Activité | Intitulé et Lieu | Jour et Horaire | Prix / atelier | Dates |
| Chant spontané | Par séance à Bonne (salle multifonctions) | Mercredi 19h30-21h30 | 20 € | Du 11.09.2019 au 10.06.2020 excepté fériés et vacances scolaires |
| | Forfait 6 séances (à la suite) à Bonne (salle multifonctions) | | 110 € | |
| | Forfait 12 séances (à la suite) à Bonne (salle multifonctions) | | 210 € | |

Délai de réservation de votre participation à une ou plusieurs activités :
= 8 jours avant la date du début des ateliers (= date de réception de votre courrier).

Règlement de votre participation :
1 chèque pour l'activité choisie + 1 chèque pour la cotisation, à l'ordre de l'Association EquiVie
(ou éventuellement en espèces = euros seulement).



Charte éthique

La charte éthique d'EquiVie définit les valeurs et engagements moraux partagés au sein de l'association, que les membres de l'association, les intervenants et les adhérents s'engagent à respecter et à faire vivre.

Elle s'applique à l'ensemble des activités proposées et garantit le respect de la ligne éthique qui anime la vie de l'association.

Elle est transmise à tous les adhérents et signée par les intervenants.

1. EquiVie inscrit ses activités dans une démarche de bien-être, d'aide, de soutien en favorisant l'accès à des espaces ressources et l'autonomie.
2. L'association est indépendante de tout mouvement politique, social ou religieux.
Elle exerce une vigilance constante vis-à-vis de tout sectarisme ou enfermement idéologique.
3. Elle garantit l'accueil et l'écoute de chacun dans le respect de son individualité, de sa dignité, de ses valeurs, de sa liberté de pensée sans jugement ni discrimination.
Toute personne intervenant dans le cadre de l'association utilise ses compétences dans le respect de la personne, de ses valeurs et de sa capacité de discernement propre.
4. L'association s'engage à développer une exigence de qualité des activités mais aussi de l'accueil qui doit permettre le confort de chacun.
5. L'association ne développe pas d'activité thérapeutique. Elle s'interdit de porter un diagnostic tant sur le plan physique que psychologique.
6. La vie de l'association et les activités qui y sont proposées sont animées par les principes d'ouverture, d'échange, de partage et de joie.
L'association développe une logique de coopération dans laquelle chacun peut s'inscrire librement.
7. L'association s'engage à faciliter l'accès de tous aux activités, notamment dans le cadre de tarifs modérés.
8. L'association interdit toute démarche de promotion personnelle de la part des intervenants.
Sont néanmoins admis la référence aux activités personnelles sur la fiche intervenant du site internet et la possibilité d'être contacté par les adhérents.